



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

45 | 2010
Varia

André Charrak, Empirisme et théorie de la connaissance, Réflexion et fondement des sciences au XVIIIe siècle, Paris, Vrin, « Histoire de la philosophie », 2009, 176 p.

François Pépin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/4774>

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010

Pagination : 196-199

ISBN : 978-2-9520898-3-8

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

François Pépin, « André Charrak, Empirisme et théorie de la connaissance, Réflexion et fondement des sciences au XVIIIe siècle, Paris, Vrin, « Histoire de la philosophie », 2009, 176 p. », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 45 | 2010, mis en ligne le 15 janvier 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rde/4774>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Propriété intellectuelle

André Charrak, Empirisme et théorie de la connaissance, Réflexion et fondement des sciences au XVIIIe siècle, Paris, Vrin, « Histoire de la philosophie », 2009, 176 p.

François Pépin

- 1 Ce livre, qui s'inscrit dans la continuité de plusieurs ouvrages du même auteur sur la philosophie de la connaissance au XVIIIe siècle, a déjà eu des échos très favorables. Il a suscité des discussions qui montrent son importance en vue de mieux comprendre l'empirisme dans son rapport à la philosophie de la connaissance et à l'histoire des sciences. Des prolongements sur des périodes plus contemporaines s'amorcent même.
- 2 C'est pourtant l'empirisme classique, de la fin du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle, qui occupe l'ouvrage. Les analyses suivent une périodisation bien scandée qui va de la philosophie cartésienne et du débat Leibniz-Locke à Kant. Cela permet de dégager des lignes de forces précises et de mener des analyses parfaitement ancrées dans les textes. Car la manière de pratiquer l'histoire de la philosophie d'André Charrak, si elle lance des perspectives générales profondes, se soucie – c'est le moins qu'on puisse dire – du détail des textes. Le lecteur n'apprendra donc pas seulement à penser l'empirisme avec cet ouvrage, mais il y a fort à parier que, fût-il un spécialiste de la période, il découvre aussi de nouvelles vues sur les textes voire de nouveaux textes. L'articulation des perspectives d'ensemble à la rigueur de l'analyse textuelle est remarquable. Il semble même qu'André Charrak invente une manière de faire, qui selon ses propres termes, part toujours des « comparaisons textuelles » pour argumenter et développer ses vastes perspectives.
- 3 Dès son introduction, André Charrak situe son travail dans la perspective contemporaine qui accorde une place centrale à la théorie de la connaissance et, dans cette question, à

l'empirisme. Mais l'intérêt majeur de la démarche est de quitter immédiatement les conceptions classiques d'un Cassirer ou d'un Husserl qui ne voyaient (ou ne voulaient voir) dans l'empirisme qu'un premier apport à dépasser. Pour André Charrak, il s'agit au contraire de prendre positivement le moment empiriste, pour l'analyser patiemment et le développer et non pour le dépasser, dans le cadre « d'une histoire non téléologique de la philosophie » (p. 7). Il faut à ce propos remarquer que tout le travail d'André Charrak constitue un modèle de pratique d'histoire de la philosophie « anti-idéalisme allemand ». Entendons par cette expression volontairement provocatrice un traitement qui remet l'histoire de la philosophie dans le bon sens : au lieu de chercher le sens d'une « philosophie » dans ce qu'elle devient pour une autre considérée comme son parachèvement ou son dépassement, il s'agit de partir des textes tels qu'ils existent et circulent pour penser leurs lectures effectives et ce que d'autres textes en font. Tout le livre pourrait sous cet angle être vu comme un modèle de méthode en histoire de la philosophie qui accorde toute leur place aux rencontres entre les textes, aux contextes de lecture et d'écriture, à la circulation entre les savoirs et, en un mot, à l'élaboration immanente et relationnelle des textes philosophiques. Cela produit de belles pages sur Kant qui est considéré comme un auteur du XVIII^e siècle, c'est-à-dire un auteur pris dans son siècle et non l'auteur qui livre le sens final du siècle. En amont, cela permet des analyses très intéressantes du devenir des arguments et des gestes philosophiques, en particulier de Descartes et du bloc problématique légué par le couple Locke-Leibniz.

- 4 Le livre se structure autour de sa division centrale entre deux voies de l'empirisme : l'empirisme de la genèse et l'empirisme de la constitution. Ce dernier, qui est amené progressivement à partir de la démarche et des limites de la voie génétique, est la contribution conceptuelle et théorique majeure de l'ouvrage. Ce qui lie les deux empirismes et fait pour André Charrak le coeur de ce qu'il nomme empirisme, est l'analyse. Le passage entre les deux voies peut être résumé (mais il faut lire les médiations précises proposées par l'ouvrage) de la manière suivante : à la recherche de l'ordre naturelle de genèse (qui n'est pas l'identification sommaire d'une origine dans une expérience ou dans un sens), se substitue l'analyse de la constitution des connaissances dans une histoire des sciences.
- 5 Sur le plan de l'analyse génétique, l'ouvrage apporte des études textuelles précises et, me semble-t-il, largement originales (par exemple sur l'importance de la réception d'ensemble de Locke et Leibniz par certaines médiations comme Des Maizeaux). Mais il livre surtout une analyse magistrale et très stimulante de la réflexion qui, loin d'être l'apanage des philosophes du sujet, naît dans le sein des relectures animant le mouvement empiriste et ses débats. Notons à ce propos que la démarche d'André Charrak implique de travailler sur des mouvements et des problèmes, sur des relectures et des réécritures, davantage que sur des systèmes philosophiques, ce qui invite à regarder Descartes et Leibniz comme des moments essentiels de la réflexion empiriste.
- 6 On pourrait envisager de prolonger cette étude de la genèse par une autre forme d'étude génétique qui prend ses distances avec la question de l'ordre analytique. Ainsi, l'« anatomie métaphysique » de la *Lettre sur les sourds et muets* invite plutôt à penser la distribution des idées sur les sens et leurs rencontres indéfinies, proposant une forme de genèse qui n'a pas la même organisation linéaire que la dérivation analytique. Certes, et c'est ce que Condillac remettra au centre de sa démarche dans le *Traité des sensations*, la question de l'ordre et donc l'analyse ne sont pas oubliées. Mais il semble exister à l'époque un empirisme de la genèse qui n'est pas si clairement analytique. Le fameux

problème de Molyneux (non abordé par le livre mais c'est un prolongement possible) gagnerait peut-être à être abordé par cette double perspective : l'analyse ordonnée des connaissances selon l'apprentissage et l'enchaînement des circonstances, mais aussi la distribution des types d'idées et des pratiques de connaissances selon les sens et leurs usages (surtout chez Diderot).

- 7 L'empirisme de la constitution forme une seconde voie, à la fois prolongement de l'analyse sous une autre forme et basculement vers une étude des sciences positives telles qu'elles existent dans une histoire. Il permet de voir en l'empirisme une philosophie de la connaissance soucieuse des sciences, on pourrait dire une authentique épistémologie historique. Il peut notamment rendre compte de la modalité particulière d'existence des concepts scientifiques, notamment leur nécessité. Le modèle semble ici d'Alembert, dont les analyses des mathématiques, de la mécanique rationnelle et plus largement des éléments des sciences manifestent une grande attention envers la systématisme et l'ordre logique d'enchaînement. André Charrak peut ainsi articuler d'une manière originale ce qu'on pourrait nommer un peu anachroniquement le rationalisme épistémologique d'un penseur soucieux de la systématisme et de la nécessité interne à un savoir (à distinguer de la nécessité purement intellectuelle ressentie par le sujet), et l'empirisme analysant ce qui constitue les sciences positives. Ce sera probablement un lieu de débats entre spécialistes de d'Alembert mais il y a là, à n'en pas douter, une analyse très féconde pour l'étude de l'ordre encyclopédique et des débats entre les deux éditeurs.
- 8 Il semble qu'André Charrak voit dans l'application des connaissances ou des sciences les unes aux autres le seul ou du moins le grand vecteur de l'empirisme de la constitution. Cela permet de belles analyses de la réécriture par d'Alembert de la *mathesis universalis*. Cela pourrait aussi éclairer l'épistémologie de Fontenelle, qui semble sur ce plan un grand innovateur. Mais on pourrait interroger d'autres formes d'empirisme de la constitution, ce qui permettrait peut-être de mieux rendre compte de la diversité des sciences au XVIIIe siècle et des débats entre les tenants d'un modèle physico-mathématique et ceux qui, comme Diderot, promeuvent une pratique expérimentale d'un autre genre avec la chimie et les sciences du vivant. Car on peut discuter que, comme le défend André Charrak, « pour un grand nombre d'empiristes des Lumières [...] les mathématiques sont seules en mesure de hisser les connaissances humaines, lorsqu'elles s'y peuvent appliquer, au plan d'une certitude sans reste » (p. 106-107). L'analyse est comme toujours fine mais Buffon, pris ici comme exemple, semble plutôt restreindre la portée de cette application qu'en faire un modèle général. C'est ce que retiendra Diderot et cela suggère d'envisager l'existence d'un empirisme de l'opération, plus axé sur les opérations naturelles et artificielles que sur la systématisme interne du savoir. Mais, loin d'être une critique, c'est bien plutôt la preuve de la grande fécondité du concept d'empirisme de la constitution, qui renouvelle même les champs qu'il n'abordait pas d'emblée. A n'en pas douter, l'avenir devrait confirmer qu'il s'agit là d'un grand livre.